

FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RESOLUTION

INTRODUCTION : FORMES DE CONFLITS ET TENTATIVES DE PAIX DANS LE MONDE ACTUEL

Vidéo « Le dessous des cartes : XXIe siècle : combien de guerres ? » (vidéo datant du 05/10/2024)

<https://www.arte.tv/fr/videos/114573-027-A/le-dessous-des-cartes/>

1) Quelles sont les deux principales catégories de guerres ? Lesquelles sont les plus nombreuses aujourd’hui ? Détaillez les différentes formes qu’elles peuvent prendre.

Plus de guerres à l’intérieur des Etats (une cinquantaine) que des guerres entre Etats (2 mentionnées : Gaza et Ukraine) Ces conflits intra-étatiques prennent différentes formes :

- ➔ Avec intervention internationale : Syrie
- ➔ Guerre civile devenant régionale : Nigéria
- ➔ Guerres civiles qui restent nationales : Mexique et Brésil : affrontements de gangs liés au trafic de drogue avec les forces armées du pays
- ➔ Guerre policière d’un gouvernement contre le peuple d’une région (ex : en Chine, dans la région du Xinjiang contre les Ouïghours)

2) Quelles sont les conséquences des guerres sur les populations civiles ?

Les règles internationales qui protègent les civils sont violées (viols au Congo, hôpitaux pris pour cibles à Gaza, bombardement du théâtre de Marioupol en Ukraine)

Les guerres conduisent à des migrations : déplacés internes et réfugiés dans d’autres pays : Ukrainiens, afghans, syriens

3) Le XXIe compte-t-il plus ou moins de guerres que l’après Seconde Guerre mondiale ?

2022 : une cinquantaine de guerres = 3 fois plus qu’en 1946

Baisse des guerres entre Etats, mais plus de guerres civiles. Elles font toutefois moins de morts.

4) Quels sont les différents événements qui ont conduit à des guerres dans la 2e moitié du XXe siècle ?

Guerres territoriales entre voisins liées à la décolonisation

- ➔ Guerre Inde/Pakistan
- ➔ Guerres israélo-arabes
- ➔ Iran/Irak

Guerres liées à l’éclatement de l’URSS

- ➔ Tchétchénie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan

Eclatement de la Yougoslavie

Conflit au Rwanda qui conduit à un génocide

5) Quelles transformations géopolitiques du monde entraînent des conséquences sur les guerres actuelles ?

- Emergence de nouveaux impérialismes
- Affaiblissement du leadership occidental
- Système multipolaire
- Affaiblissement de l’ONU : en 2024, plus que 11 opérations extérieures et des échecs (ex : MINUSMA partie du Mali en 2023)
- Fragilisation des pays d’un point de vue économique et écologique

6) En quoi les guerres du XXIe siècle sont-elles nouvelles ?

- Conflits interdépendants (ex : liens entre les rebelles Houthis au Yémen et le conflit à Gaza qui a des conséquences sur le commerce international)
- Nouvelle manière de faire la guerre : drones, cyberguerres : guerres hybrides
- Nouveaux acteurs : compagnies militaires privées (ex : milice Wagner remplacée par l’Africa corps russe)

En savoir plus : https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-au-mali-wagner-s-en-va-l-africa-corps-s-installe_231812

7) Relevez la définition de la guerre selon l’auteur Jean Giraudoux.

« La paix n’est rien d’autre que l’intervalle entre deux guerres »

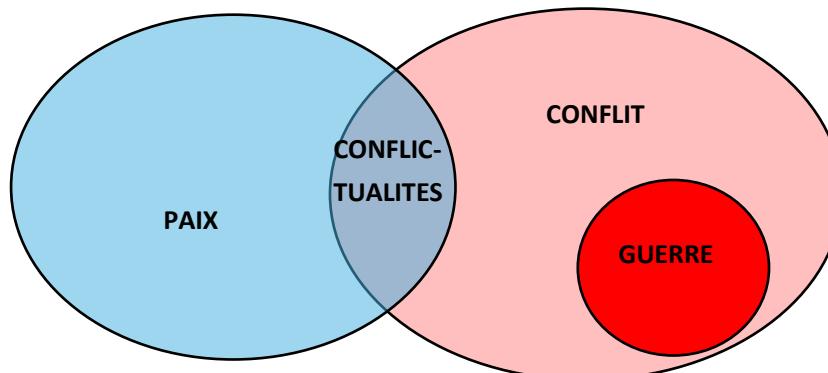
I. Diversité des conflits et essai de typologies

Le terme de conflits recouvre une très grande diversité de situations que nous allons essayer de classer pour dresser une ou plutôt des typologies (il s'agit de trouver des grands « types » de conflits). Les exemples ne se limiteront pas aux conflits actuels.

A. Selon leur intensité : de la conflictualité à la guerre

DIAPOS : Activité individuelle : activité 1 : étape 1

	Définition
Conflit	Du latin <i>cum</i> (avec) et <i>fligere</i> (heurter, frapper) Opposition entre deux acteurs (individus ou groupes) qui peut aller du simple désaccord à la guerre et prendre des formes diverses (armées ou non). Le conflit implique un acteur qui a une revendication portant atteinte aux intérêts d'un autre / d'une communauté (Charles TILLY, <i>Politique(s) du conflit</i>)
Conflictualité	Situation intermédiaire entre paix et guerre ouverte, se manifestant par des violences de natures diverses
Guerre	Conflit armé : notion juridique encadrée et à dimension militaire ; toutefois, le mot « guerre » n'est plus utilisé dans le droit international actuel (on parle plus de « conflit armé international » ou « non international »). Il faut un certain seuil de violences pour qualifier la situation de guerre (sinon « troubles » ou « tensions »). Toutefois, il n'est jamais vraiment quantifié (1000 morts ?).
Paix	Absence de guerre, sinon de conflit.



ou



Désaccord/opposition croissant entre les acteurs

Comme nous l'avons vu dans un premier temps, les conflits sont des situations d'opposition entre plusieurs acteurs qui peuvent aller de la simple tension au conflit armé, à l'affrontement violent. En français, on distingue les conflits des situations de conflictualité dans lesquelles le conflit est latent, faible, un état intermédiaire entre paix et conflit.

Conflictualités ou tensions < Conflit < Guerre

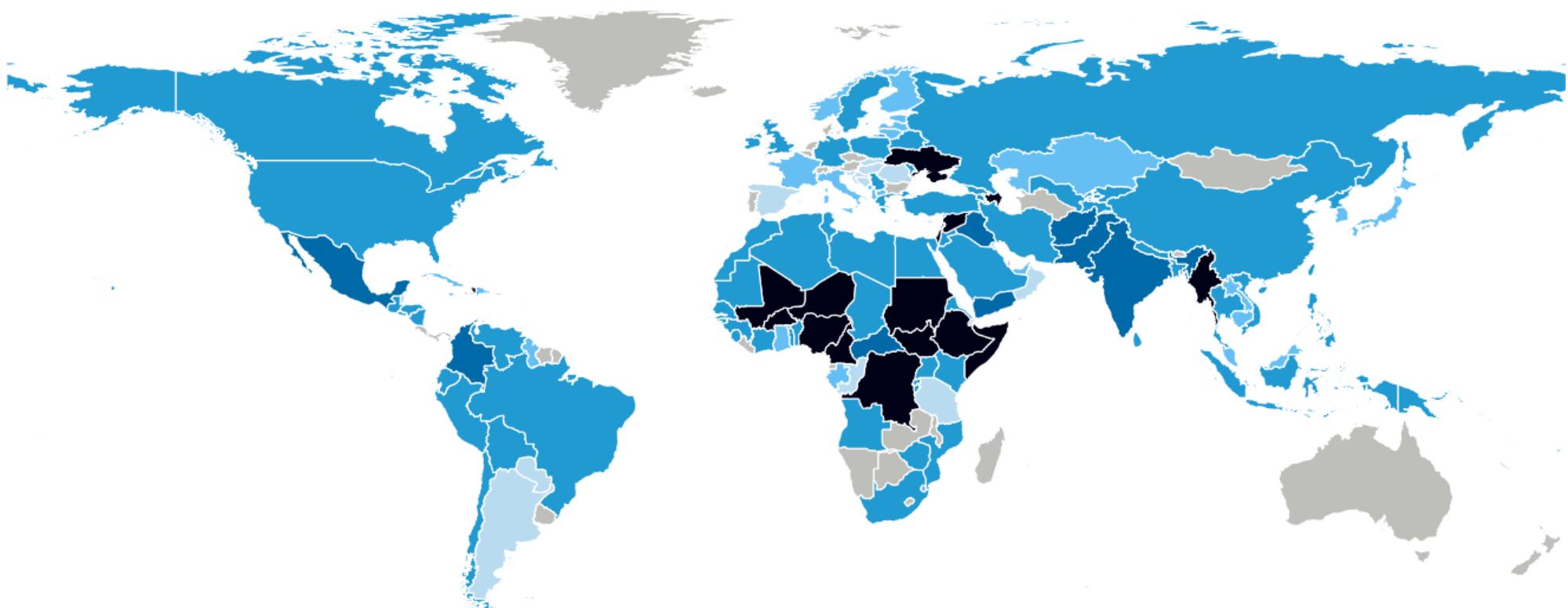
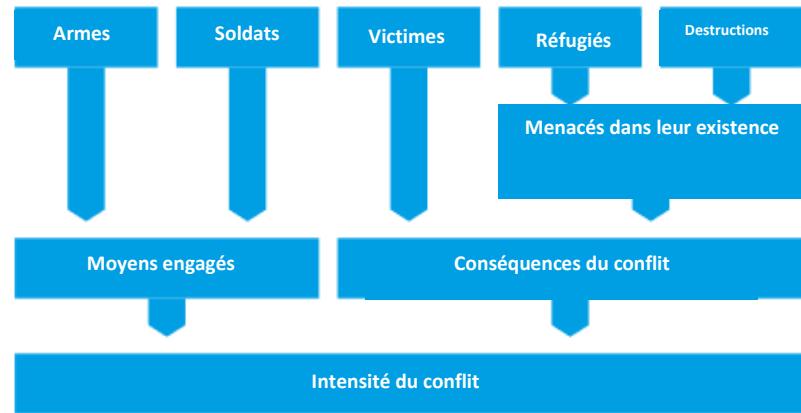
Le HIIC (Heidelberg Institute for International Conflict Research) **dresse chaque année un baromètre des conflits dans le monde en essayant d'évaluer leur intensité en s'appuyant sur les moyens engagés (armes, soldats) et les conséquences du conflit (en termes de victimes, de nombre de réfugiés et de destructions)**. En 2023, il recensait 369 conflits.

B. Selon l'espace géographique concerné : raréfaction des guerres interétatiques et multiplication des guerres intraétatiques pour des conflits aux dimensions de plus en plus mondiales

DIAPO : Activité individuelle et collective : activité 1 : étape 3

CARTE 1 : Baromètre des conflits 2023 de l'HIIK (Heidelberg Institute for International Conflict Research)

intensity Level	terminology	level of violence	intensity class
1	dispute	non-violent conflicts	low intensity
2	non-violent crisis		
3	violent crisis		medium intensity
4	limited war	violent conflicts	
5	war		high intensity



CARTE 2

Alliances, mésalliances, explosions de violence

Grandes alliances politiques et/ou militaires

Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN)

Anzus

Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Quad)

Union européenne

Ligue arabe

Organisation de coopération de Shanghai (OCS)

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean)

Asean + 3

Union africaine

Pays suspendu

Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA)

Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE)

Pays touché par un conflit violent

Conflit interétatique

Conflit intra-étatique, impliquant des acteurs extérieurs

Violences intérieures

Conflit gelé

Événement violent ayant provoqué la mort de cinq personnes ou plus en 2023²

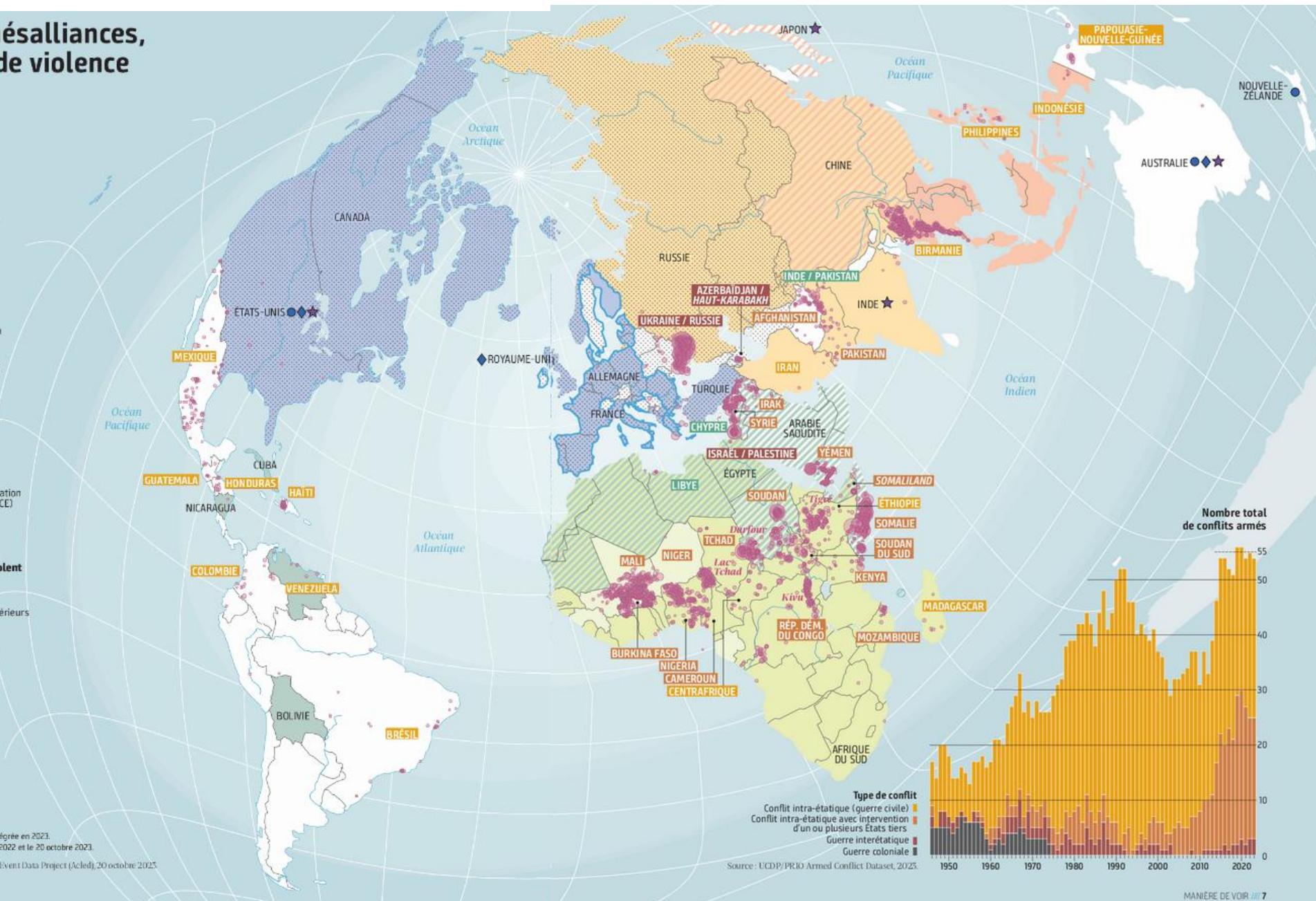
Nombre de morts



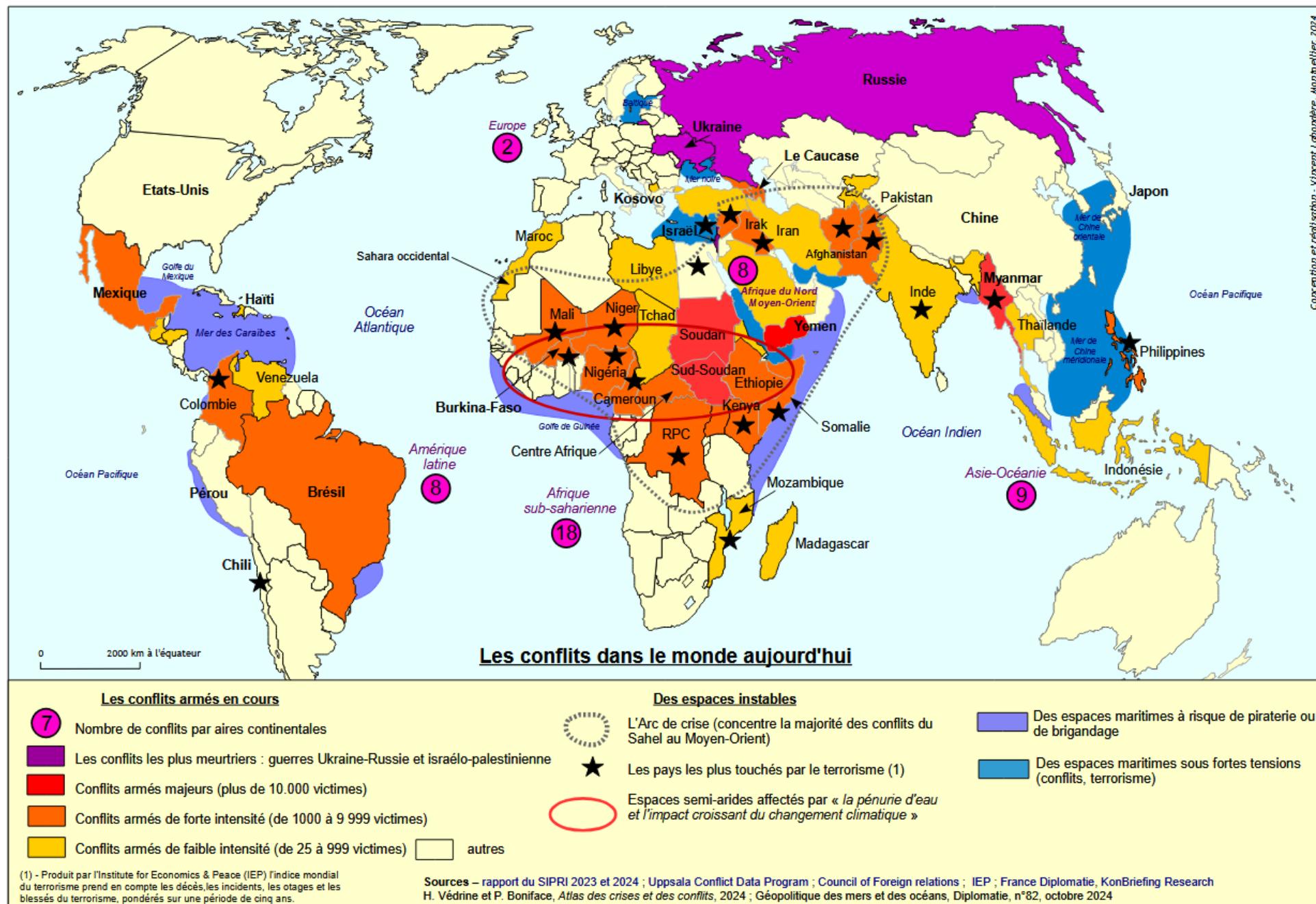
1. La Syrie, suspendue en 2011, a été réintégrée en 2023.

2. Plus exactement entre le 1^{er} novembre 2022 et le 20 octobre 2023.

Source : The Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), 20 octobre 2023.



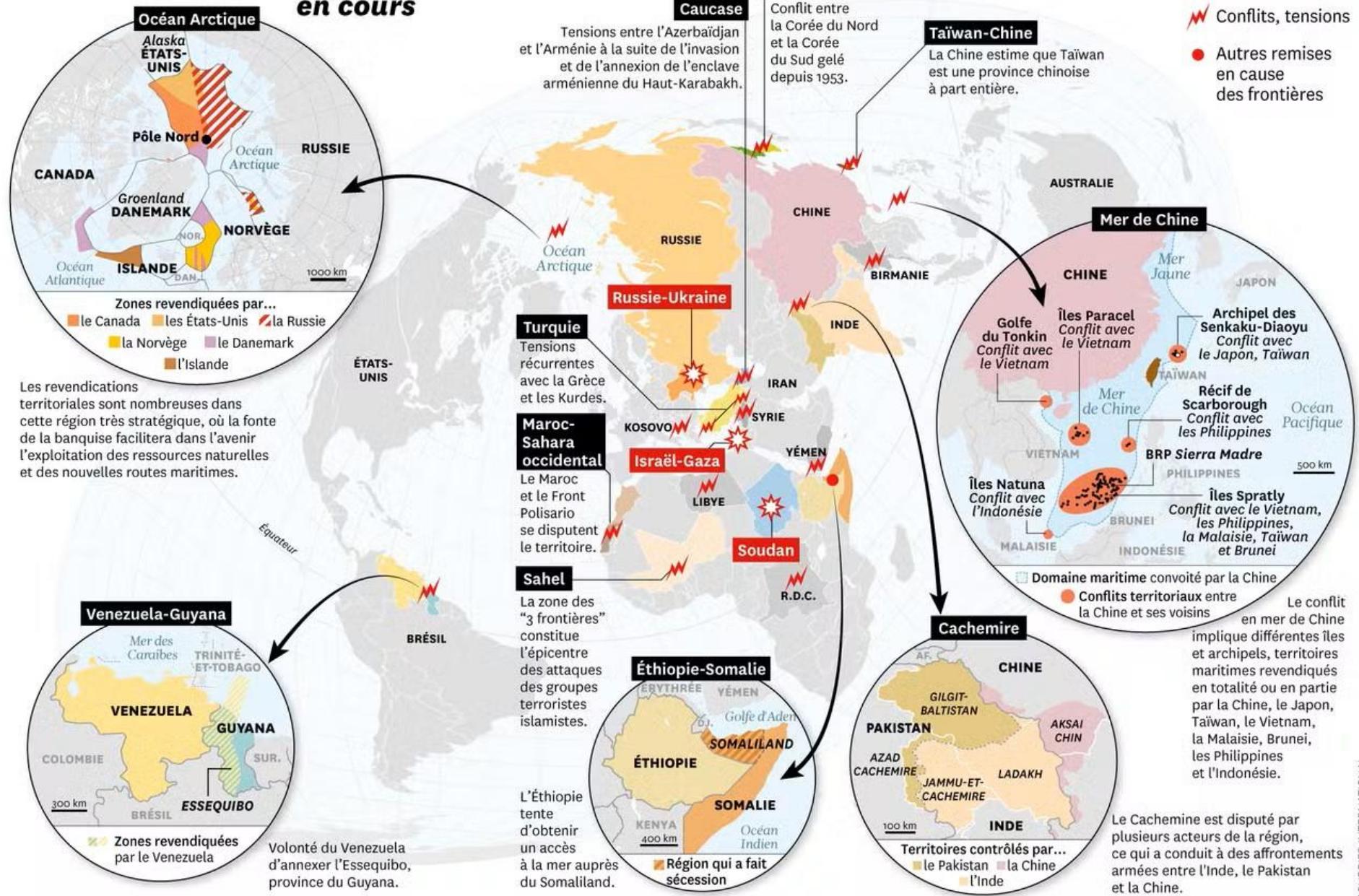
CARTE 3



Source : Clionautes, octobre 2024

CARTE 4

Zones de conflits et tensions en cours



1) Quels éléments peuvent permettre de qualifier un conflit de guerre et d'en mesurer l'intensité ? (carte 1)

Pour mesurer l'intensité d'un conflit, le HIIK tient compte à la fois des moyens engagés (types d'armes, nombre de soldats) et des conséquences du conflit (sur les populations : nombre de victimes et nombre de réfugiés, sur les biens : importance des destructions). Il distingue ainsi 5 niveaux de conflits, de la dispute (niveau 1) aux crises non-violentes ou violentes (niveaux 2 et 3) et aux guerres (niveaux 4 et 5).

2) Quels sont les trois différents types de conflits si on considère les faits d'un point de vue géographique ? (cartes 2 et 3)

La carte 2 distingue les conflits interétatiques (entre 2 Etats comme Ukraine/Russie, Israël/Palestine) et les conflits intraétatiques (Pakistan, Syrie, Mali, Tchad...).

La carte 3, en mettant en lumière les pays les plus touchés par le terrorisme ou encore les espaces maritimes à risque de piraterie, présente ainsi des exemples de conflits internationaux transnationaux.

3) Quelles régions du monde concentrent aujourd'hui le plus de conflits interétatiques ? intraétatiques ? (cartes 2 et 3)

La carte 3 met en évidence un arc de crise qui concentre la majorité des conflits à l'échelle mondiale : il s'étend du Sahel au Moyen Orient.

La carte 2 montre que les conflits interétatiques sont concentrés au Proche Orient et à la limite entre l'Europe et l'Asie, tandis que les conflits intraétatiques, beaucoup plus nombreux, sont concentrés en Afrique (surtout subsaharienne sur une large bande du sud du Sahara au sud de la RDC), en Asie du Sud et dans une moindre mesure avec des conflits de moindre intensité en Amérique latine et en Océanie.

4) Essayez de classer les causes des conflits par catégories. (cartes 3 et 4)

Causes économiques : piraterie, brigandage, ressources naturelles en Arctique

- **Volonté de contrôler les mers** : accès à la mer (Ethiopie/Somalie), nouvelles routes maritimes arctiques, mer de Chine

Causes religieuses : terrorisme islamique (Sahel, Israël-Gaza)

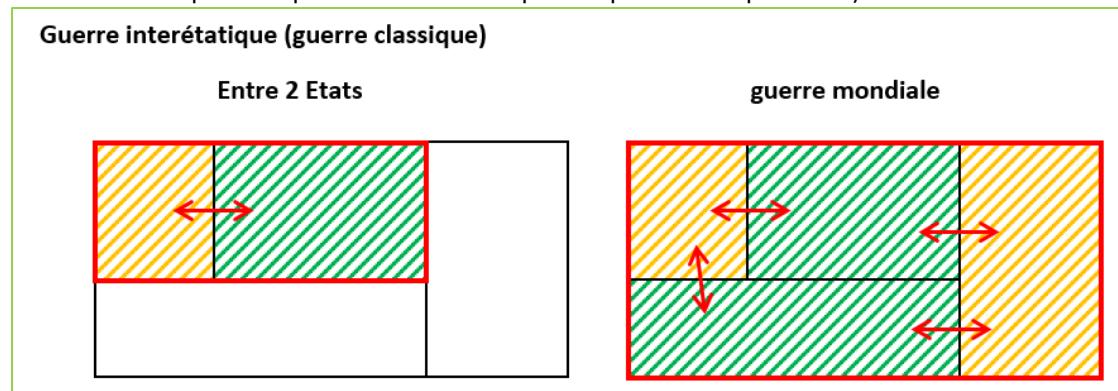
Causes historiques de frontières mal acceptées lors de l'indépendance des pays : Corées, Caucase, Cachemire

Causes nationalistes : revendications nationales de peuples qui souhaitent obtenir l'indépendance d'un Etat-nation (Kurdes, Sahara occidental, Gaza)

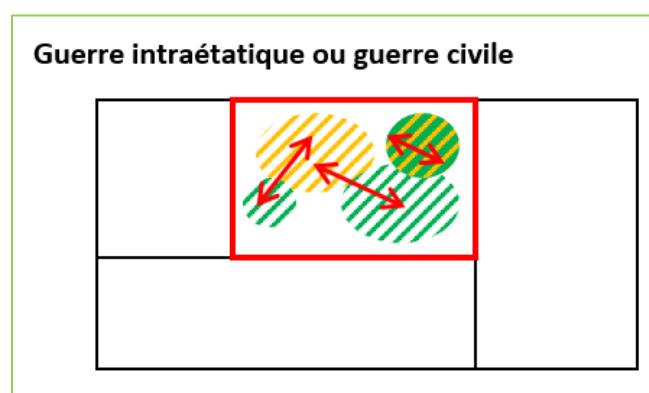
5) Aidez-vous de votre livret méthodologique pour exercer votre esprit critique. Trouvez quelles sont les limites des cartes 2, 3 et 4 : que peut-on leur reprocher ?

	Carte 2	Carte 3	Carte 4
Informations présentes et absentes	La mise en évidence des alliances gêne la représentation des conflits. Quelle différence entre conflits intérieurs et conflits intraétatiques ? Rien sur les causes, sur les acteurs, sur la durée du conflit ou sur les tentatives de résolution. Rien sur les conflits maritimes. Certains conflits semblent minimisés par rapport à d'autres cartes (ex : Mexique où les points roses des morts sont pourtant nombreux)	Rien ne distingue les conflits intra- et inter-étatiques. Des causes partielles seulement. Rien sur les acteurs, la durée des conflits, sur les tentatives de résolution	La distinction entre guerres et conflits est parfois contestable : s'agit-il de la distinction entre guerres intra- et interétatiques voilées ? Des conflits passés sous silence bien présents sur les autres cartes (notamment en Amérique : rien sur le Mexique).
Choix du cartographe : échelle, type de projection, choix des figurés...	Echelle internationale qui empêche la précision dans la localisation : simplification nécessaire.	Echelle imprécise. Projection qui n'est pas optimale pour voir les distances entre les conflits entre Asie et Amérique. On ne comprend pas trop ce qui est comptabilisé dans les conflits par aires continentales ex : 2 en Europe mais on voir le Kosovo, l'Ukraine et la mer Baltique)	Des zooms bienvenus pour changer d'échelle mais qui cachent certains territoires. Des explications sur les causes ou l'histoire des conflits, mais inégales selon les cas et qui donnent une carte assez brouillonne.

Les guerres dites « conventionnelles » sont des **guerres interétatiques** : deux Etats (ou plus) s'affrontent. La guerre peut rester un conflit régional ou, de plus en plus, s'internationaliser avec l'intervention d'un nombre de plus en plus important d'Etats alliés ainsi que d'institutions internationales. **Le XXe siècle a vu apparaître des guerres mondiales. Cette extension géographique des conflits est liée à la mondialisation** (multiplication des flux d'informations, d'hommes, de marchandises à l'échelle de la planète qui rend les Etats de plus en plus interdépendants).



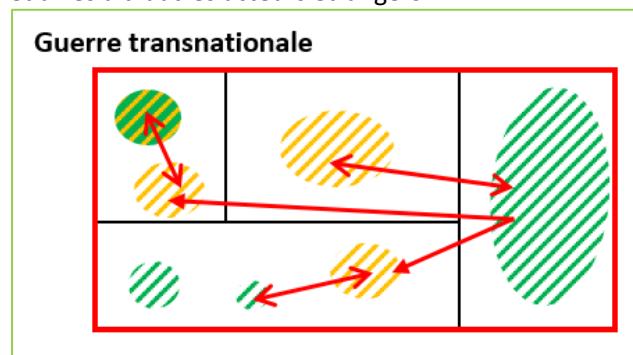
Il existe également et de plus en plus des **guerres intra-étatiques**, ou guerres civiles, qui ne concernent qu'un Etat au sein duquel des groupes d'acteurs opposés s'affrontent. Aujourd'hui, de plus en plus de guerres civiles s'internationalisent également, les différents acteurs recevant l'aide d'Etats ou institutions étrangères.



Légende

- Etat (délimité par ses frontières)
- Belligérants qui s'opposent
- Territoire impacté par la guerre
- Attaques / affrontements

Aujourd'hui, apparaissent **d'autres formes de conflits non conventionnels qui ont une ampleur mondiale** en ce qui concerne leurs auteurs comme leurs victimes, bien qu'il ne s'agisse pas de conflits interétatiques : c'est le cas des **cyberguerres** ou encore du **terrorisme djihadiste** qui ensanglante régulièrement le monde depuis le début des années 1990-2000. Ces **conflits sont plus transnationaux** puisque des acteurs des deux « camps » peuvent se trouver dans le même pays et alliés à d'autres acteurs étrangers.



C. Selon les motivations qui les sous-tendent

Ces conflits peuvent être classés en fonction des motivations qui les provoquent, autrement dit de leurs causes.

DIAPOS : Activité individuelle puis collective : activité 1 : étape 4

1) Conflits politiques territoriaux

CONFLITS INTERÉTATIQUES

Volonté de gagner des territoires (guerres de Louis XIV ou Napoléon) ou **de reprendre un territoire perdu** (une partie des Français nationalistes en 1914 souhaitent reprendre l'Alsace et la Moselle perdues en 1871)

Volonté de posséder le leadership sur une région (IIIe Reich d'Hitler, EU et URSS pendant la guerre froide, Russie face à l'Ukraine).

6

CONFLITS INTRAETATIQUES

Volonté pour une nation de posséder un Etat (nationalisme), de se séparer d'un Etat dominateur (guerre d'indépendance américaine suite à la déclaration d'indépendance de 1776 ; guerre d'indépendance grecque face à l'Empire ottoman en 1830)

2) Conflits idéologiques

Ils se rapprochent des précédents.

CONFLITS INTERETATIQUES

Ce peut être lié à la volonté d'un Etat de diffuser son idéologie politique (Grande Armée française qui à partir de 1792 essaie de diffuser les acquis révolutionnaires en Europe (code civil) ; guerre froide au cours de laquelle de 1947 à 1991 les Etats-Unis et l'URSS veulent chacun diffuser son modèle politique, économique et social).

CONFLITS INTRAETATIQUES

Ils peuvent naître d'un différend politique au sein d'un Etat entre deux conceptions du pouvoir (guerre de Vendée entre les contre-révolutionnaires et les armées de la Convention en 1793 ; guerre civile chinoise entre les nationalistes et les communistes de la fin de la Seconde guerre mondiale à la prise de pouvoir par Mao en octobre 1949 ; guerre d'Espagne entre les Républicains et les partisans de Franco). Un régime autoritaire conduit régulièrement à des soulèvements pour un retour à la liberté et à la démocratie (Portugal en avril 1974)

3) Conflits religieux et culturels

CONFLITS INTERETATIQUES

Le prosélytisme armé est aussi à l'origine sinon de guerres, du moins d'actions terroristes (croisades au Moyen Age ; principe du djihadisme : les islamistes radicaux disent mener une guerre sacrée au cours de laquelle ils veulent tuer les Infidèles)

CONFLITS INTRAETATIQUES

Ils peuvent naître de différentes situations :

- incapacité de deux groupes sociaux à coexister sur un même territoire, alors qu'ils n'ont pas la même religion et souvent pas la même culture (éclatement de l'ex-Yougoslavie au début des années 1990 ; conflits israélo-arabes)
- le pouvoir dominant impose sa religion/sa culture aux minorités (guerres de religion en France aux XVIe et XVIIe s ; persécution des Irlandais par les Anglais aux XIXe-XXe s.).

4) Conflits économiques et sociaux

CONFLITS INTERETATIQUES (et intra)

L'appropriation de ressources est à l'origine de conflits, que ce soit les hydrocarbures (1^{ère} guerre du Golfe en 1990-91 : l'Irak envahit le Koweït en partie pour récupérer ses ressources pétrolières), les minérais (conflit au Sahara occidental, région qui réclame son indépendance au Maroc qui refuse pour garder le phosphate, le fer, le titane, l'uranium et toutes les autres ressources minières), l'eau (un des nombreux points de tensions entre Israël et Palestiniens) et la terre (landgrabbing dans les pays du Sud) ou de plus en plus l'accès à l'océan (1^{ère} guerre du Golfe aussi ; volonté pour la Chine d'augmenter sa ZEE en revendiquant Senkaku auprès du Japon).

CONFLITS INTRAETATIQUES (et inter)

Le conflit peut naître de forts contrastes économiques et sociaux, soit à l'intérieur d'un même pays (inégalités entre propriétaires terriens au Brésil et développement du MST, mouvement des sans terre qui pratique l'occupation des terres), soit entre deux pays voisins ce qui provoque une immigration massive qui peut être rejetée (Mexique/États-Unis).

Il est capital de comprendre qu'il est très rare qu'une guerre n'éclate que pour un motif. La plupart du temps, les guerres sont liées à des motivations variées qui touchent différents plans et différentes échelles.

D. Selon leur nature et leurs modalités

1) Des conflits armés

Ils se distinguent dans leurs modalités :

- Dans les guerres conventionnelles, il s'agit, après déclaration de guerre, d'affrontements directs entre deux armées étatiques sur terre (fantassins, artillerie, cavalerie par le passé), sur mer (navires de guerre, sous-marins) ou dans les airs (à partir de la 1^{ère} guerre mondiale). Les armes utilisées sont conventionnelles ('est-à-dire conformes aux conventions internationales qui régissent les guerres depuis la fin du XIXe s.).
- Les guerres non conventionnelles opposent des acteurs qui ne sont pas forcément des armées étatiques (civils qui se révoltent, groupe terroriste, etc.), se font sans déclaration de guerre et prennent d'autres formes que les guerres conventionnelles : **guérilla menée par un groupe rebelle** (actions de harcèlement sur le terrain qui passent par des attentats, des destructions de moyens de communication, des embuscades, prises d'otages ; le terme

signifie « petite guerre » en espagnol et est né pendant lors des révoltes contre la domination napoléonienne en Espagne), **terrorisme** (attentats visant des populations civiles pour faire peur, déstabiliser), **prise d'otages**, etc. **Elles ont recours à des armes non-conventionnelles, c'est-à-dire interdites par les conventions internationales** (armes chimiques, armes à sous-munitions, bombes improvisées, etc.) **ou armes détournées** (camions fous, avions missiles, etc.).

2) La diversité des modalités de la guerre

Le programme nous incite à nous cantonner aux « conflits armés », donc aux conflits dont les modalités sont d'ordre militaire. Il existe pourtant d'autres formes de modalités :

- Guerre commerciale qui passe par le **protectionnisme (guerre des tarifs douaniers)**, **le boycott**
- Guerre scientifique qui peut passer par l'**espionnage industriel et scientifique**
- Guerre idéologique qui passe par la **propagande, la guerre de l'information**
- Guerre spatiale qui passe par de l'**espionnage** (rôle des satellites) voire des **moyens militaires**
- Cyberguerre qui passe par des **opérations de piratage, de hacking, des virus informatiques**, etc.
- Guerre diplomatique : « drôle de guerre »

En savoir plus :

Série d'émissions de *France culture* sur la cyberguerre : <https://www.franceculture.fr/theme/cyberguerre>

Dossier du magazine *Le Point* : « La nouvelle cyberguerre mondiale » : <https://www.lepoint.fr/dossiers/high-tech-internet/nouvelle-cyberguerre-mondiale/#>

Emission de *France culture* d'avril 2020 : « guerre économique : un déni français » : La France et l'Europe disposent-elles des bons outils pour peser dans la mondialisation à l'heure des guerres commerciales ? Quels sont d'ailleurs ces outils (champions nationaux, réglementations, tarifs douaniers...) et comment défendent-ils – ou non – les priorités stratégiques des Etats ? : <https://www.franceculture.fr/emissions/politique/guerre-economique-un-deni-francais-0>

Article scientifique : « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? » : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2011-2-page-167.htm#>

II. Une diversification des acteurs

A. Les acteurs des guerres conventionnelles

1) Les Etats et leurs armées régulières

DIAPO : Historiquement, **les Etats sont les premiers acteurs des guerres conventionnelles** puisqu'une guerre est d'abord un conflit entre 2 Etats. Ceux-ci se constituent une **armée, soit permanente, soit temporaire** (grâce au service militaire depuis la révolution française et la loi Jourdan en 1798, les citoyens sont préparés à être appelés à combattre, même si ce n'est pas leur métier ; ils peuvent donc augmenter temporairement les effectifs de l'armée permanente), pour l'emporter militairement sur l'Etat ennemi.

De fait, **il existe aujourd'hui quelques pays dans le monde qui ne possèdent pas d'armée** : le Costa Rica (il a constitutionnellement aboli son armée après la guerre civile de 1948), l'Islande, le Panama, le Liechtenstein, Andorre...

En savoir plus :

Histoire du service militaire en France de 1798 à 1997 : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/01/19/01016-20150119ARTFIG00121-petite-histoire-du-service-militaire-en-france.php>

Costa Rica : https://www.francetvinfo.fr/monde/ameriques/le-costa-rica-petit-etat-latino-americain-sans-armee_3065859.html

2) Les alliances et coalitions

Par ailleurs, **les Etats ont toujours eu tendance à s'allier** selon le principe de « **l'union fait la force** »

- ou pour des **raisons géostratégiques** (encercler un ennemi ou permettre d'avoir un second front, comme l'alliance de la France et du Royaume-Uni avec la Russie tsariste au sein de la triple Entente en 1913)
- ou encore pour des **raisons d'accointances idéologiques** (Axe Rome-Berlin-Tokyo pendant la Seconde Guerre mondiale ; blocs pendant la guerre froide)
- ou du moins **face à un ennemi commun** (François Ier et Soliman le Magnifique contre Charles Quint au XVI^e s. ; Etats-Unis et URSS contre Hitler le temps de la seconde guerre mondiale).

Ex : Aujourd'hui, **l'OTAN** est une des plus puissantes alliances qui existent, regroupant les Etats-Unis et leurs alliés européens. Les Etats-Unis ont aussi créé en 1951 **l'ANZUS** (EU, Australie, Nouvelle Zélande).

3) Les organisations internationales de sécurité collective

Depuis 1918 avec la création de la **Société des Nations** et depuis 1945 avec **l'Organisation des Nations Unies**, il existe des instances dont le but affiché est le **maintien d'un « ordre mondial », la « sécurité collective »** et qui peuvent **intervenir dans les conflits du monde, par la négociation, par des sanctions économiques voire par des interventions armées (casques bleus) pour rétablir la paix**.

B. Les acteurs non-conventionnels

1) Les mercenaires et sociétés militaires privées (SMP)

Les mercenaires, soldats qui louaient leurs services aux belligérants les plus offrants, ont toujours existé dans l'histoire. On en retrouve par exemple la trace dans l'**Egypte ancienne** durant laquelle les pharaons s'appuyaient sur des combattants issus de pays conquis comme les Nubiens ou les Libyens. Xénophon, philosophe et historien **grec** des Ve-IVe s. av. JC fut lui-même un mercenaire et décrivit dans l'*Anabase* l'« expédition des Mille » à laquelle il participa pour le compte du perse Cyrus. Cette pratique du mercenariat se poursuit au **Moyen Age** et connaît même son **âge d'or à la Renaissance** : les *condottieri* italiens étaient célèbres dans toute l'Europe. A partir du XVIe s. et la défaite de Marignan face à François Ier, les Suisses dont le pays est désormais neutre, louent également leurs services (toujours présents aujourd'hui au Vatican : gardes suisses).

Le XIXe s., avec l'essor des conflits nationaux, la pratique décline.

Toutefois, **elle existe encore aujourd'hui sous la forme des sociétés militaires privées (SMP)**. Les premières de ces sociétés sont nées aux États-Unis, comme DynCorp à partir de la guerre du Vietnam. Aujourd'hui, c'est la société Blackwater, la 1^{ère} armée privée au monde, qui domine le secteur depuis notamment des contrats passés avec les gouvernements républicains suite aux interventions en Afghanistan et en Irak après les attentats de 2001. En 2021, on comptait 295 000 contractors au service des armées américaines, un chiffre en nette régression (767 000 en 2009).

En France toutefois, cette pratique est formellement interdite depuis une loi de 2003 pour des raisons éthiques et culturelles. **L'ONU condamne également le mercenariat depuis 1968.**

En savoir plus :

Article « mercenaires » dans l'*Encyclopédie universalis* : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mercenaires/>

Les mercenaires suisses après Marignan : <http://www.slate.fr/story/106733/marignan-1515>

Blackwater : <https://www.lesechos.fr/2009/07/blackwater-une-armee-tres-privee-474501>

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2023/01/22/250-000-contractors-par-an-au-service-des-armees-americaines-23619.html>

Article « L'externalisation des fonctions régaliennes liées à la Défense : entre comparatif international et pluralité des approches » : https://www.penseemiliterre.fr/l-externalisation-des-fonctions-regaliennes-liees-a-la-defense-entre-comparatif-international-et-pluralite-des-approches_114244_1013077.html

Débat : avantages et inconvénients pour un Etat d'avoir recours à des mercenaires ?

Avantages	Inconvénients
ne pas avoir à maintenir à ses frais une armée permanente à la pointe de la technologie	Manque de fidélité possible des mercenaires
Ne pas devoir entretenir des troupes lorsqu'elle n'en a pas l'utilité : facile de rompre des contrats de mercenaires = moindre coût	Constitution d'armées hors du contrôle de l'Etat qui peuvent devenir un contre-pouvoir dangereux, voire une menace directe pour le pouvoir
	La question du secret militaire se pose.
	Problème éthique : personnes payées pour se battre.

2) Les groupes rebelles

Lors des guerres civiles, les Etats sont confrontés à d'autres types d'acteurs : **des civils qui contestent leur pouvoir**, réclamant plus de libertés ou la souveraineté d'une région (nationalistes séparatistes) et prenant les armes en menant un autre type de guerre (guérilla). **Le conflit est dans ce cas asymétrique.**

Historiquement, on peut citer les exemples de la résistance française (même si une partie était issue de l'armée régulière française qui avait suivi De Gaulle), le Vietcong pendant la guerre du Vietnam ou encore le FLN lors de la guerre d'Algérie. C'est le cas des FARC (Forces Armées révolutionnaires de Colombie), même si ce groupe a en grande partie cessé le combat depuis 2017, ou encore de l'ETA au Pays Basque.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/29/colombie-d-anciens-chefs-des-farc-annoncent-la-reprise-de-la-lutte-armee_5504272_3210.html

C'est le cas aussi des rebelles syriens qui contestent le pouvoir de Bachar el-Assad.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/syrie/article/2018/01/30/l-armee-syrienne-libre-de-la-lutte-contre-assad-a-la-milice-proturque_5249012_1618247.html

3) Les groupes criminels

Le monde abrite également des **groupes criminels qui peuvent prendre part plus ou moins directement à des conflits, contester le pouvoir national, voire avoir une action terroriste d'envergure internationale.**

Il peut s'agir de **groupes mafieux**, trafiquants de drogues, d'hommes, d'armes, d'animaux sauvages, etc. qui utilisent la violence pour permettre à leurs entreprises de se développer en toute quiétude (profits économiques illégaux et domination régionale). Dans certaines régions, il s'agit véritablement d'Etats dans l'Etat (mafia italienne) et peuvent être à l'origine d'une situation de guerre civile (Mexique). **Les pirates** qui sévissent par exemple dans le golfe d'Aden entrent dans cette catégorie, profitant du fait que Somalie ou Yémen sont des Etats faillis.

Il peut s'agir aussi de **groupes terroristes internationaux aux motivations religieuses**, telles que les groupes djihadistes Al-Qaïda ou Daech : voir axe 1

⇒ Dans ces deux cas, ce sont des **civils qui deviennent des acteurs des conflits, qu'ils s'enrôlent volontairement, après manipulation (enfants soldats ; populations islamisées), ou sous la pression.**

En savoir plus :

« Pouvoirs et mafias italiennes. Contrôle du territoire contre état de droit » (Revue de géopolitique *Pouvoirs*) : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2010-1-page-41.htm>

Situation au Mexique : guerre civile sur fond de narcotrafic (revue de géopolitique *Confits*) : <https://www.revueconflits.com/mexique-colombie-trafic-de-drogue-abonne-tigrane-yegavian/> Et « Au Mexique, un cartel de la drogue déclare la guerre à l'Etat » (*Le Monde*) : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/28/au-mexique-un-cartel-de-la-drogue-declare-la-guerre-a-l-etat_6044479_3210.html

Piraterie : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001379/la-piraterie-dans-le-golfe-d-aden.html>

III. Quels modes de résolution pour les conflits ?

A. Différents types d'accords entre acteurs belligérants

Les belligérants peuvent accepter d'en finir avec un conflit en signant :

- Une **capitulation (ou reddition militaire)** : lorsqu'un Etat belligérant prend l'ascendant militaire, l'autre État reconnaît sa défaite, met un terme à l'engagement de ses forces et accepte une série de conditions imposées par le ou les États vainqueurs. Ces derniers décident de s'attribuer des compétences plus ou moins étendues sur le territoire de l'État vaincu (transferts de pouvoirs), ce qui peut aller jusqu'à entraîner la disparition du régime en place. Ex : le Japon le 2/9/1945 : capitulation sans condition
- Un **cessez-le-feu** : convention par laquelle les belligérants suspendent les hostilités, chacun restant sur ses positions. Sa prolongation peut parfois mettre de facto un terme à la guerre. Ex : entre Israël et le Hezbollah au Liban en 2006
- Un **armistice** : accord conclu entre des pays en guerre, visant à mettre fin aux hostilités, tout en fixant un certain nombre de conditions qui devront être respectées par l'État vaincu. Même occupé, ce dernier conserve – au moins théoriquement – le contrôle de son territoire. Ex : France-Allemagne le 11/11/1918
- Un **traité de paix** : accord politique signé entre dirigeants politiques déclarant la fin d'une guerre, souvent après un cessez-le-feu ou un armistice préalable. Il peut être signé dans le cadre d'une conférence internationale.

Ceci peut être le résultat d'une victoire militaire : le vainqueur impose ses conditions au vaincu (grande coalition européenne à Vienne en 1815, Allemagne en 1871, France en 1918 ; en 2015, un accord de paix est obtenu au Mali suite à la victoire de la coalition étrangère).

Cela peut survenir aussi suite à des négociations qui ont accompagné ou suivi le conflit militaire : accords d'Evian qui mettent fin à la guerre d'Algérie en 1962.

Source : <https://www.vie-publique.fr/fiches/271676-armistice-traite-de-paix-cessez-le-feu-comment-met-fin-une-guerre>

B. L'intervention plus fréquente d'acteurs étrangers au conflit pour y mettre fin

Parfois, c'est une **intervention étrangère qui met fin au conflit**. Il peut s'agir :

- de celle d'un **Etat ou d'une coalition** (accords de Dayton en 1995 après l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie)
- de celle d'un **organisme de sécurité collective** et notamment aujourd'hui l'**ONU** (1^{ère} guerre du Golfe en 1991 ; en 2011, la France est intervenue en Libye sous l'égide de l'ONU pour « protéger les populations » victimes de la guerre civile ; il en va de même au Mali depuis 2013 avec l'opération Barkhane : [dossier p.100-101](#)).

On constate que le règlement des conflits est de plus en plus **multilatéral** dans un monde mondialisé (en concertation avec plusieurs pays du monde ; décisions prises en commun) où les conflits s'internationalisent aussi beaucoup.

C. De plus en plus de conflits dans l'impasse

Cependant, certains conflits semblent ne pouvoir trouver de résolutions,

- car les belligérants ne sont pas prêts à lâcher et personne ne l'emporte, tandis que la communauté internationale est trop divisée sur le sujet pour trouver un accord.

Ex : le conflit israélo-palestinien

- car les belligérants refusent toute forme de négociation

ex : les djihadistes

D. Penser la paix

1) L'apport de Johan Galtung

DIAPO : Le politologue norvégien **Johan Galtung** fondateur de l'**irénologie (science de la paix)** insiste sur une dernière différence sur les types de résolution de conflit : il oppose

- la **paix négative** qui n'est qu'une **fin de des violences**,
- la **paix positive** qui naît de **l'éradication des éléments à l'origine de la violence**.

En 1976, Galtung proposait trois méthodes pour maintenir la paix :

- **l'approche dissociative** (maintien de la paix ou *peacekeeping*) : méthode qui promeut un vide, une mise à distance des antagonistes et qui privilégie un retour à un *statu quo ante*
- **la méthode du règlement** (pacification ou *peacemaking*) : cela va plus loin que la simple cessation des hostilités ; il s'agit d'essayer de transcender les différends entre les parties
- **l'approche associative** (édification de la paix ou *peacebuilding*) : c'est l'approche que préconise Galtung qui conduit véritablement à une paix positive.

Réappropriées par l'ONU, ces notions sous-tendent encore les politiques d'intervention actuelles.

2) L'apport de Bruno Arcidiacono

Bruno Arcidiacono, professeur d'histoire des relations internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), retrace dans un ouvrage paru en 2011 : *Cinq types de paix, une histoire des plans de pacification perpétuelle (XVIIe- XXe siècles)*, les 5 types de paix qui existent selon lui :

- **la paix d'hégémonie** : lorsque **la puissance est concentrée en les mains d'un acteur qui peut imposer la paix au reste du monde**. L'hégémon doit disposer d'une puissance qui dépasse celle de tous les autres souverains ou Etats réunis. « *Le texte le plus ancien que j'ai trouvé proposant un tel modèle de pacification est De Monarchia, écrit par Dante au XIVe siècle, poursuit Bruno Arcidiacono. Pour lui, l'hégémon est un juge qui se place au-dessus des autres rois et règle leurs contentieux, évitant ainsi qu'ils ne recourent à la force.* »

Ex : Napoléon entre 1807 et 1811 ; les Etats-Unis pendant la décennie après la chute de l'URSS

- **la paix d'équilibre (ou paix polycratique)** : **la pacification repose sur l'idée de balance entre deux superpuissances de force équivalente**. Dans cette situation d'égalité des forces, la guerre n'a plus aucun intérêt puisque ses coûts excéderaient ses éventuels bénéfices. De plus, aucune des deux superpuissances n'attaquera un Etat tiers, car celui-ci serait immédiatement soutenu par l'adversaire. Non pas par esprit de justice mais pour éviter que l'autre ne gagne trop en puissance. Ce modèle marche peu car ces périodes ne sont pas exemptes de guerres.

Ex : Bipolarisation de l'Europe au XVIIe s. entre la maison de France et celle d'Autriche, puis entre la France et l'Angleterre ; Etats-Unis et URSS pendant la guerre froide

- **la paix d'union politique ou paix fédérative** : les Etats s'organisent selon une **fédération disposant d'organes suprêmes comme un tribunal, un parlement et un bras armé**. Le premier principe de cette construction internationale serait d'exclure toute possibilité de recours à la force entre ses membres. Cette solution n'est pas possible en démocratie car la liberté politique des citoyens serait entravée par l'existence d'un gouvernement suprême.

Ex : Cette idée a été théorisée en premier par William Penn, quaker anglais qui a donné son nom à l'Etat de Pennsylvanie ; mais elle n'a jamais été mise en application.

- **La paix de droit international ou paix confédérative** : certains auteurs, considérant qu'une fédération d'Etats est soit impossible à réaliser, soit indésirable en raison de son déficit de représentativité, privilégient l'idée d'une confédération. Dans ce cas de figure, **les Etats conservent leur totale souveraineté et ne sont liés que par un nouveau contrat social qui met notamment hors la loi tout recours à la force**. Le philosophe allemand Emmanuel Kant est le premier à décrire cette solution en 1795 dans son ouvrage *Zum Ewigen Frieden*.

Ex : la SDN, mais son échec lié à l'absence de moyen de contrainte montre l'inefficacité d'un tel système.

- **La paix de directoire ou paix oligarchique** : exprimée pour la première fois en 1815 au moment du congrès de Vienne, l'idée consiste à **constituer un club de grandes puissances qui doivent s'entendre**. Si l'unanimité est atteinte, alors le directoire possède une force irrésistible et peut imposer ses vues aux autres Etats et imposer la paix.

Ex : le congrès de Vienne et la création de la Sainte-Alliance

Ex : l'ONU et son conseil de sécurité constitué de 5 puissances.

Source : <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2011-4-page-117.htm>

<https://www.les-crises.fr/il-ny-a-pas-36-facons-de-faire-la-paix-il-ny-en-a-que-cinq-par-bruno-arcidiacono/>

Pour aller plus loin : Découvrir les moyens de pacifier le monde selon la théorie libérale des relations internationales née après la 1^{ère} guerre mondiale : article passionnant : <https://les-yeux-du-monde.fr/ressources/18582-la-theorie-liberale-des-relations>